

Mentions de danger et conseils de prudence :

Danger



H360D : Peut nuire au fœtus.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280A : Porter des gants de protection.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Eliminer le contenu/réceptacle dans un point de collecte pour produits dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

LIRE LES INSTRUCTIONS CJ-JOINTES AVANT EMPLOI.

Produit dont l'usage est réservé aux utilisateurs professionnels de la lutte contre les rongeurs.

Instructions d'emploi :

Le produit est destiné à être utilisé à l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles et aux abords des infrastructures contre les rats et les souris, du stade juvénile au stade adulte. Le produit est aussi destiné à être utilisé dans la lutte contre les rats bruns en zones ouvertes extérieures, décharges extérieures et déchetteries ainsi que dans les égouts.

Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés ou des points d'appâts couverts et protégés. Placer les appâts aux endroits où il y a des signes d'activité des rongeurs, tels que excréments frais, dans ou près des nids et refuges, passages empruntés par les rongeurs et sources de nourriture. Répartir les appâts dans la zone infestée.

INSTRUCTIONS D'EMPLOI :

Utilisation 1 : Souris domestiques et rats – Professionnels - Intérieur et extérieur autour des bâtiments.

Souris : 5 à 28 g d'appât par point d'appât, espacés de 2 à 4 mètres.

Rats : jusqu'à 225 g d'appât par point d'appât, espacés de 5 à 10 mètres.

587NT-4

Utilisation 2 : Rats – Professionnels - zones ouvertes, décharges et déchetteries.

Rats : jusqu'à 225 g d'appât par point d'appât, espacés de 5 à 10 mètres

Utilisation 3 : Rats – Professionnels – égouts.

- Dans les égouts : Disposer un bloc de 225g d'appât par bouche d'égout.

Les appâts doivent être appliqués de façon à ne pas entrer en contact avec l'eau et à ne pas pouvoir être déplacés. Pour cela, les fixer à l'aide d'un crochet, fil métallique ou plastique dans des zones non-submersibles afin qu'ils ne soient pas entraînés dans le réseau des eaux usées.

Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

Les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition des espèces non cibles.

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.

Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement.

Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre en contact avec l'eau.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Consignes d'utilisation

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcs, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés avec les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «Notrac Blox Tous Temps (FR-2016-0010)»; «Bromadiolone 0.005%» et «en cas



Appât rodenticide (TP14) prêt à l'emploi, sous forme de blocs paraffinés.

Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments privés, publics et agricoles et aux abords des infrastructures dans la lutte contre les rats bruns (*Rattus norvegicus*) et les souris domestiques (*Mus musculus*).

Notrac Blox Tous Temps peut aussi être utilisé dans la lutte contre les rats bruns en zones ouvertes extérieures, décharges extérieures et déchetteries ainsi que dans les égouts.

USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS DE LA LUTTE CONTRE LES RONGEURS

Substance active: Bromadiolone 0,05 g/kg (0,005 % m/m)
(N° CAS : 28772-56-7)

Contient du benzoate de dénatonium, un agent amérisant.

L'utilisation d'un biocide doit se faire en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

No. d'autorisation : FR-2016-0010

POIDS NET : 8kg

Blocs individuels de 28g

Détenteur de l'autorisation :

Bell Laboratories, Inc. - Netherlands B.V.

De Cuserstraat 93,

NL-1081CN Amsterdam

Netherlands

Tel : +1 608-241-0202

Email: emea@belllabs.com

Fabriqué par :



www.belllabs.com
Madison, WI 53704 U.S.A.
MADE IN USA

Date de péremption : 3 ans à partir de sa date de fabrication.

Le numéro de lot, la date de fabrication et la date de péremption sont imprimés sur l'emballage.

d'incident, contacter un centre antipoison et de toxicovigilance de la région (0 825 812 822) ou 112-

Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts.

L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur des postes d'appâtage.

Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles.

Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit. Le référentiel technique à suivre est la norme NF EN 374 (parties 1, 2 et 3).

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin. Remplacez tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants : dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.

Mesures de gestion des risques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation.

Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la brochure) doivent indiquer clairement que le produit ne doit être délivré qu'à des utilisateurs professionnels formés, disposant d'une certification attestant qu'ils respectent les exigences applicables en matière de formation (par exemple «à l'usage des professionnels formés uniquement»).

Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.

Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.

Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage entre les applications ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage.

Éliminer les cadavres des rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, des instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

- En cas :

• d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;

• d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;

• d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenu du produit ou l'étiquette.

- Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

- Dangereux pour la faune.

Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage
Conservé le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Durée de conservation: 3 ans.

Autres informations

Il conviendra de mettre en place un programme de suivi de la résistance des populations de rongeurs à la substance active bromadiolone et de fournir les résultats de ce suivi au renouvellement du produit.

En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.

Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

010320/01-19

Product Code: 913980